

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 février 2020

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absente excusée : Hélène Bonnefoy

Estelle Mathey est nommée secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h00.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2020

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 31 janvier 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (pour : 12, contre : 0, abstention : 1).

2. Forêt

Afin de bénéficier d'une aide pour l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'ensemble des documents présentés par l'ONF.

3. Comptabilité

• Vote des comptes de gestion 2019

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes de gestion 2019 fournis par le Trésorier.

Les résultats se présentent de la façon suivante :

- Budget communal : 323 948,64 €
- Budget forêt : 326 383,84 €
- Budget assainissement : 11 875,47 €
- Budget lotissement de Thurey : 108 384,04 €
- Budget lotissement de la Corvée : - 9 000,00 €

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

• Vote des comptes administratifs 2019

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2019 effectués par la commune.

Budget communal

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	392 789,95 €	643 111,32 €	250 321,37 €			
Investissement	308 412,89 €	382 040,16 €	73 627,27 €	Restes à réaliser RAR :	87 391,00	58 548,00
Total	701 202,84 €	1 025 151,48 €	323 948,64 €	Résultat investissement avec RAR :		44 784,27
				Résultat total avec RAR :		295 105,64

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 258,08 €	350 146,93 €	335 888,85 €			
Investissement	42 217,74 €	32 712,73 €	- 9 505,01 €	Restes à réaliser RAR :	4 000,00	0,00
Total	56 475,82 €	382 859,66 €	326 383,84 €	Résultat investissement avec RAR :		-13 505,01
				Résultat total avec RAR :		322 383,84

Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	39 434,81 €	57 294,39 €	17 859,58 €			
Investissement	42 932,69 €	36 948,58 €	-5 984,11 €	Restes à réaliser RAR :	0,00	0,00
Total	82 367,50 €	94 242,97 €	11 875,47 €	Résultat investissement avec RAR :		-5 984,11
				Résultat total avec RAR :		11 875,47

Lotissement de Thurey

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,00 €	108384,04 €	108 384,04 €		
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Restes à réaliser RAR :	0,00
Total	0,00 €	0,00 €	108 384,04 €	Résultat investissement avec RAR :	0,00
				Résultat total avec RAR :	108 384,04

Lotissement de la Corvée

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €		
Investissement	9 000,00 €	0,00 €	-9 000,00 €	Restes à réaliser RAR :	0,00
Total	18 000,00 €	9 000,00 €	-9 000,00 €	Résultat investissement avec RAR :	-9 000,00
				Résultat total avec RAR :	-9 000,00

Le Maire se retire de la séance.

Claude Béliard, élu Président de séance, soumet au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve à l'unanimité des membres présents.

• Affectation des résultats de fonctionnement 2019

Il est proposé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget			
	Communal	Forêt	Lotissement de Thurey	Lotissement de la Corvée
Excédent de fonctionnement	250 321,37 €	335 888,85 €	108 384,04 €	0,00 € (pas d'excédent de fonctionnement à affecter)
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) (pour couvrir le déficit d'investissement)	0,00 € (pas de déficit d'investissement)	13 505,01 €	0,00 € (pas de déficit d'investissement)	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	250 321,37 €	322 383,84 €	108 384,04 €	0,00 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

• Ouverture anticipée de crédits

Le Maire demande au Conseil municipal, l'autorisation d'ouvrir des crédits aux chapitres 20 et 21 du budget communal, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Les dépenses concernées sont les suivantes :

- Acquisition d'un logiciel de gestion bibliothèque : compte 2051 (Concessions et droits similaires) pour 50 €
- Raccordement eau potable rue de la Corvée : compte 21531 (Réseaux d'adduction d'eau) pour 2 900 €
- Acquisition d'un camion Peugeot Boxer : compte 21571 (Matériel roulant) pour 4 800 €
- Acquisition d'une guirlande électrique : compte 2158 (Autres installations, matériel et outillage techniques) pour 310 €
- Acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque : compte 2183 (Matériel de bureau et informatique) pour 460 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à ouvrir ces crédits.

• Dépôt sauvage Combe Lavaudans

Suite à la plainte déposée le 30 novembre 2016, la personne responsable des faits a été identifiée. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lui facturer le montant du préjudice de 1 920 €.

4. Subventions aux associations

Organismes	Propositions 2020
A.D.M.R.	50 €
Anciens combattants de Bouclans	50 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €
Amicale des parents d'élèves de Naisey	300 €
Association des donneurs de sang	50 €
Espérance sportive de Naisey-les-Granges	250 €
Foyer socio-éducatif de Saône (collège)	400 €
Ligue de l'enseignement (écran mobile)	620 €
Accro'Gym	200 €
Comice du 1 ^{er} Plateau	50 €
Coop. Scolaire Naisey (sortie scolaire +USEP)	300 €
Souvenir Français	50 €
Rézosaône	30 €
CLAN	200 €
D'Potes en scène	100 €
Périscolaire (fête de la musique)	100 €
Divers	500 €
Total	3 300 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de subventions 2020 pour les associations ci-dessus sous réserve de présentation de leur compte-rendu d'Assemblée générale et de leur bilan financier respectif.

5. Autorisation de stationnement

Suite à la demande d'autorisation de stationnement taxi de M. Vuillet Benjamin, habitant de la commune, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de délivrer une deuxième autorisation de stationnement.

Le dossier sera transmis en Préfecture pour vérification et validation.

Le Conseil municipal fixe, à l'unanimité, la taxe (emplacement de taxi) à 1 000 € par an.

6. Urbanisme

Déclaration préalable :

MERIALDO Nicolas

Division de parcelles

Grande rue

7. Bâtiments et terrains communaux

Ecole : Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'avenant n° 1 pour le lot 7 (serrurerie) de l'entreprise Verdet pour un montant de 800 € HT en moins. Le nouveau marché est de 7 259 € HT.

Salle multi-activités : Après différentes démarches et réflexions, le projet proposé par le cabinet Tout un Programme ne correspond pas à nos attentes. Une nouvelle étude lui sera demandée.

Lotissement de la Corvée :

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis :

- d'Enedis pour l'extension de réseau rue des Pellerets pour un montant 2 993,60 € TTC
- du Syded pour la desserte électrique du lotissement pour 13 450 € TTC (participation du Syded : 6 300 €)

8. Périscolaire

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de verser une subvention de 37 342,62 € à Familles Rurales pour le fonctionnement 2020 du périscolaire.

9. Téléphonie mobile

En réponse à la demande de terrain pour l'implantation d'un relais de téléphonie mobile par la société Free, le Conseil municipal propose un emplacement dans la parcelle ZK 126 située à côté de l'ancienne décharge (pour : 12, contre : 0, abstention : 1).

10. Questions diverses

➤ Dates à retenir :

15 mars	Elections municipales 1 ^{er} tour
22 mars	Elections municipales 2 ^d tour
31 mars	Opération brioches à 18h30 en mairie

Le Maire lève la séance à 22h10.

Le Maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Estelle Mathey